



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1965 B 00886

Numéro SIREN : 301 292 959

Nom ou dénomination : NATIXIS PRIVATE EQUITY

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2013 sous le numéro de dépôt 29750



1302977602

DATE DEPOT :	2013-03-28
NUMERO DE DEPOT :	2013R029750
N° GESTION :	1965B00886
N° SIREN :	301292959
DENOMINATION :	NATIXIS PRIVATE EQUITY
ADRESSE :	5-7 r de Monttessuy 75007 Paris
DATE D'ACTE :	2013/03/18
TYPE D'ACTE :	ACTE
NATURE D'ACTE :	DELEGATION DE POUVOIR

NATIXIS PRIVATE EQUITY

Société Anonyme

au capital de 585 633 015 €

Siège social : 5-7, rue de Monttessuy - 75007 Paris
301 292 959 RCS Paris

POUVOIR

Je soussigné, Dominique Sabassier, agissant en qualité de directeur général de la société Natixis Private Equity, société anonyme, ayant son siège social situé à Paris (7ème), 5-7 rue de Monttessuy, donne pouvoir à M. Laurent Cauchy et à Mme Tiphaine Galtayrie, Gouvernance et vie sociale de l'entreprise - Natixis à l'effet de :

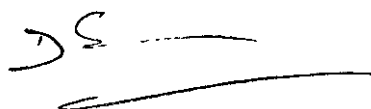
- certifier conformes les statuts et tous actes, décisions, pouvoirs concernant la société ;
- signer et certifier tous extraits ou copies de procès-verbaux des séances du conseil d'administration et des assemblées de la société ;
- avec pouvoir de substituer, effectuer toutes démarches et accomplir toutes formalités concernant les déclarations d'inscription modificative de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à Paris, le 18 mars 2013

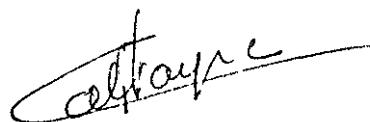
Le Directeur général,



M. Laurent Cauchy signera :



M. Dominique Sabassier



Mme Tiphaine Galtayrie signera :



1302977601

DATE DEPOT :	2013-03-28
NUMERO DE DEPOT :	2013R029750
N° GESTION :	1965B00886
N° SIREN :	301292959
DENOMINATION :	NATIXIS PRIVATE EQUITY
ADRESSE :	5-7 r de Monttessuy 75007 Paris
DATE D'ACTE :	2013/02/26
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S) CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

EC, 26.02.13, CA. CN.
AA, 18.03.13, EB

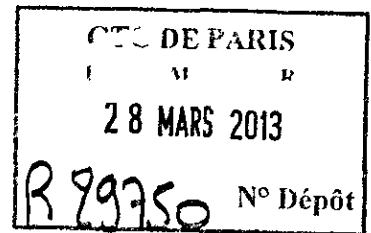
65B876

NATIXIS PRIVATE EQUITY

Société Anonyme

au capital de 585 633 015 €

Siège social : 5-7, rue de Monttessuy - 75007 Paris
301 292 959 RCS Paris



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 FEVRIER 2013**

Le mardi 26 février 2013, le conseil d'administration s'est réuni à 15 heures, 5-7, rue de Monttessuy à Paris (7^{ème}), conformément à la convocation adressée le 19 février 2013, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 novembre 2012 ;
2. Activité 2012 ;
3. Arrêté des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
4. Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle ;
5. Cooptation d'un administrateur ;
6. Modalités d'exercice de la direction générale ;
7. Questions diverses :
 - Suivi des repositionnements
 - Rapprochement de NPE et NPEI par voie de transmission universelle du patrimoine

Sont présents ou représentés :

Administrateurs :

M. Jean-Claude Detilleux, Président
M. Michel Doligé
M. Yves Gevin
M. Pierre Hervé
M. Nicolas Homassel, Directeur général
M. Dominique Martinie
M. Henri Merlin
M. Dominique Sabassier
Natixis, représentée par M. André-Jean Olivier

Absents excusés :

M. Alain David, administrateur

Assistent également à la réunion :

Mme Virginie Roclin, représentant du Comité d'entreprise
M. Christian Herbigniaux, représentant du Comité d'entreprise
M. Etienne de Beauvillé, représentant le cabinet Deloitte
Mme Tiphaine Galtayrie, Natixis - Gouvernance et vie sociale de l'entreprise, qui assure le secrétariat de la séance.

La séance est présidée par M. Jean-Claude Detilleux.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

(...)

IV. COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

M. Homassel informe le conseil d'administration de sa décision de démissionner, avec effet immédiat, de ses mandats d'administrateur et de directeur général de Natixis Private Equity en raison de ses nouvelles attributions au sein de Natixis SA. 

Un poste d'administrateur étant vacant, il est donc proposé au conseil d'administration de coopter M. Pierre Servant en qualité d'administrateur. M. Olivier informe le conseil que M. Servant est actuellement Responsable du Pôle Epargne de Natixis SA.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de nommer M. Pierre Servant en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Nicolas Homassel, démissionnaire, à compter de ce jour et pour la durée du mandat de M. Nicolas Homassel restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

M. Pierre Servant a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

(...)

V. MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

(...)

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de nommer M. Dominique Sabassier en qualité de directeur général, à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

M. Dominique Sabassier remercie le conseil d'administration pour la confiance qui lui est accordée. Il déclare accepter ledit mandat et satisfaire à toutes les obligations légales requises et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Pouvoirs du directeur général

Conformément à la loi et aux statuts, le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration, ainsi que des pouvoirs qui ont été donnés au directeur général de NPE lors de la séance du conseil d'administration du 25 juillet 2012. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Conformément aux statuts, le directeur général pourra déléguer partiellement ses pouvoirs à tout mandataire de son choix.

Contrat de travail du directeur général

Le conseil prend acte que M. Sabassier est titulaire d'un contrat de travail chez Natixis. Ce contrat de travail se poursuivra pendant la durée du mandat social exercé au sein de Natixis Private Equity.

Rémunération du directeur général

M. Sabassier ne percevra de Natixis Private Equity aucune rémunération au titre de son mandat de directeur général.

Enfin, M. Hervé précise que M. Sabassier prendra les pouvoirs anciennement attribués à M. Homassel. Les pouvoirs seront présentés lors de la prochaine séance du conseil d'administration.

(...)

*

Pour extrait certifié conforme à l'original.
Fait à Paris, le 18 mars 2013.



Le secrétaire
Tiphaine Galtayrie